

Focus Inégalités et croissance

Décembre 2014



Direction de l'emploi,
du travail
et des affaires sociales

Les inégalités de revenu pèsent-elles sur la croissance économique ?

Le creusement généralisé des inégalités de revenu a conduit à s'inquiéter de leurs conséquences potentielles pour nos sociétés et nos économies. De récentes recherches de l'OCDE révèlent que toute amplification de ces inégalités fait chuter la croissance économique. L'une des raisons en est que les plus défavorisés se trouvent moins à même d'investir pour s'instruire. Corriger les inégalités peut rendre nos sociétés plus justes et nos économies plus fortes.

L'accroissement des inégalités de revenu, un phénomène qui s'inscrit dans la durée

Jamais en 30 ans le fossé entre riches et pauvres n'a été aussi prononcé dans la plupart des pays de l'OCDE. Aujourd'hui, dans la zone OCDE, le revenu des 10 % de la population les plus riches est 9.5 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres. À titre de comparaison, dans les années 1980, le rapport était de 7 à 1.

Le revenu moyen au sommet de l'échelle de répartition a nettement progressé, mais des changements significatifs sont également intervenus à l'autre extrémité. Dans bien des pays en effet, le revenu des 10 % les plus modestes a augmenté lui aussi, mais bien plus lentement, les années fastes, pour reculer en période de crise et faire ainsi entrer la pauvreté monétaire relative (et, dans certains pays, absolue) parmi les préoccupations publiques.

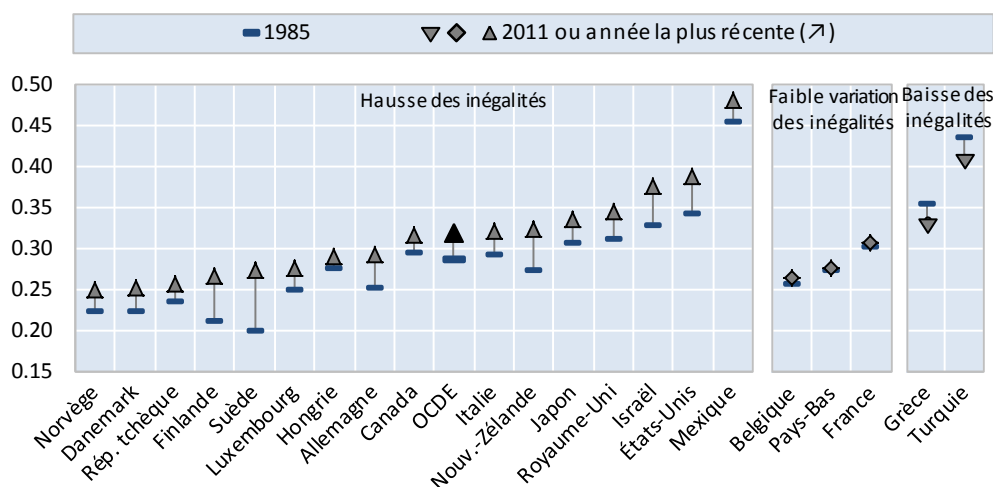
Les inégalités se creusent fortement

L'aggravation des inégalités de revenu nous est révélée non seulement par l'élargissement du fossé entre les déciles inférieur et supérieur, mais aussi par un indicateur de mesure plus complet, le coefficient de Gini (dont la valeur s'échelonne de 0, si l'égalité de revenu est parfaite, à 1, si tout le revenu va à un seul individu). Dans les pays de l'OCDE, la valeur de ce coefficient était de 0.29 au milieu des années 1980 ; elle avait augmenté de trois points en 2011-12, s'établissant à 0.32.

La valeur du coefficient de Gini a progressé dans 16 des 21 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de longues séries chronologiques : elle a bondi de plus de 5 points aux États-Unis, en Finlande, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Suède, ne diminuant légèrement qu'en Grèce et en Turquie (graphique 1).

1. Les inégalités de revenu se sont creusées dans la plupart des pays de l'OCDE

Coefficient de Gini, milieu des années 1980 et 2011-12



Note : les revenus se réfèrent aux revenus disponibles des ménages, ajustés par la taille du ménage.
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (<http://oe.cd/idd>).

Quelle corrélation entre inégalités et croissance ?

Une nouvelle analyse de l'OCDE donne à penser que les inégalités de revenu ont une incidence négative, statistiquement significative, sur la croissance à moyen terme. Une aggravation des inégalités de 3 points de Gini — soit la moyenne des pays de l'OCDE pour les vingt dernières années — ferait perdre 0.35 point de croissance par an sur 25 ans, soit une perte cumulée de PIB de 8.5 % à terme.

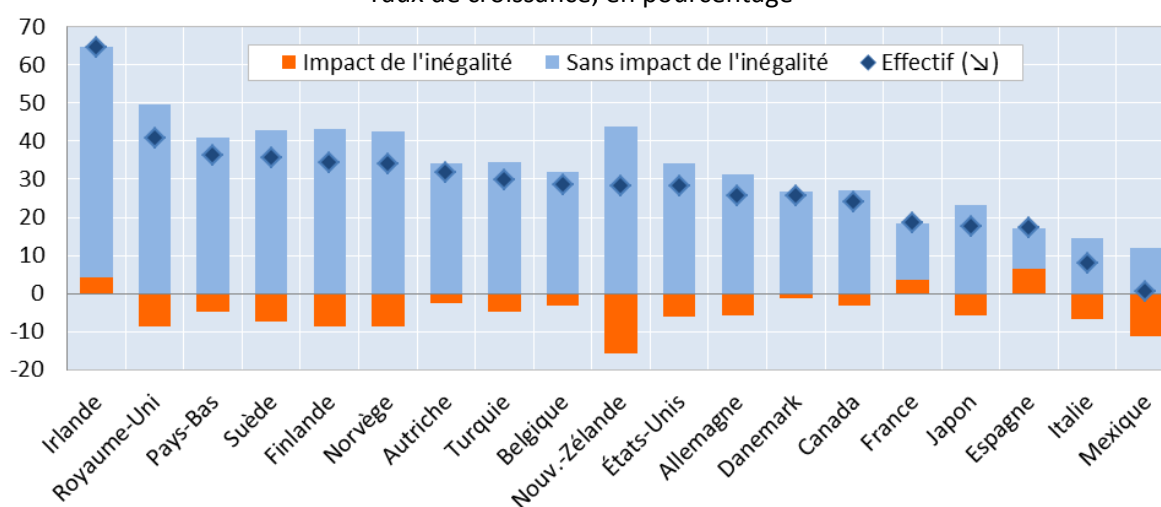
Quelles pourraient être les conséquences sur la trajectoire de croissance des pays ? Le graphique 2 indique dans quelle mesure le taux de croissance du PIB entre 1990 et 2010 aurait été meilleur ou moins

bon si les inégalités étaient restées inchangées de 1985 à 2005 (il n'a pas été tenu compte de l'évolution plus récente des inégalités, celle-ci n'ayant pas encore d'incidence sur les scénarios de croissance). Ces estimations sont illustratives et ne doivent pas être interprétées comme l'effet de causalité de la variation réelle des inégalités dans chaque pays. Elles indiquent cependant, que l'impact de l'inégalité peut être quantifié.

On estime que le creusement des inégalités a coûté plus de 4 points de croissance dans la moitié des pays sur plus de deux décennies. À l'inverse, une situation plus égalitaire avant la crise a contribué à faire progresser le PIB par habitant dans quelques pays, notamment en Espagne.

2. Conséquences estimées de l'évolution des inégalités (1985-2005) sur la croissance cumulée ultérieure (1990-2010)

Taux de croissance, en pourcentage



Note : Le graphique présente les conséquences estimées de l'évolution des inégalités sur le taux de croissance du PIB par habitant (calculé par rapport à la population âgée de 25 à 64 ans) entre 1990 et 2010. « Effectif » désigne le taux de croissance effectif du PIB par habitant ; l'« Impact estimé des inégalités » est calculé à partir de l'évolution des inégalités observée dans les pays de l'OCDE (de 1985 à 2005) et de leur incidence moyenne sur la croissance dans les pays estimés dans l'analyse ; « Sans impact des inégalités » correspond à la différence entre les deux précédents et s'interprète comme le taux de croissance que l'on aurait relevé si les inégalités n'avaient pas changé. La croissance effective de l'Allemagne est calculée à partir de 1991 ; l'évolution des inégalités est limitée à la période 1985-2000 dans le cas de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne et de l'Irlande. Ces estimations sont illustratives et ne doivent pas être interprétées comme l'effet de causalité de la variation réelle des inégalités dans chaque pays. Elles indiquent cependant, que l'impact de l'inégalité peut être quantifié.

Le revenu relatif de la classe moyenne inférieure est déterminant

Le principal facteur qui détermine l'incidence des inégalités sur la croissance est le fossé qui sépare les ménages les plus modestes du reste de la population. L'effet négatif à cet égard ne se vérifie pas seulement pour le premier décile, au bas de l'échelle de distribution du revenu, mais pour les quatre premiers déciles. La conclusion qui s'impose est que le tout n'est pas de lutter contre la pauvreté, il faut encore prendre des mesures visant les revenus modestes dans leur ensemble.

La redistribution ne nuit pas à la croissance

La redistribution par l'intermédiaire des impôts et des prestations est le moyen le plus direct de corriger

les inégalités. L'analyse fait apparaître que la redistribution n'est pas en soi un frein à la croissance économique. Bien sûr, cela ne signifie pas pour autant que les mesures prises en ce sens ont toutes le même effet positif sur la croissance. Des politiques de redistribution mal ciblées et non centrées sur les outils les plus efficaces peuvent se solder par un gaspillage de ressources et être source d'inefficience.

Pourquoi les inégalités freinent-elles la croissance ?

Les faits viennent corroborer l'une des théories avancées quant à l'impact des inégalités sur la croissance, à savoir qu'en entravant l'accumulation de capital humain, les inégalités de revenu compromettent les possibilités de s'instruire pour les

populations défavorisées, limitant ainsi la mobilité sociale et le développement des compétences.

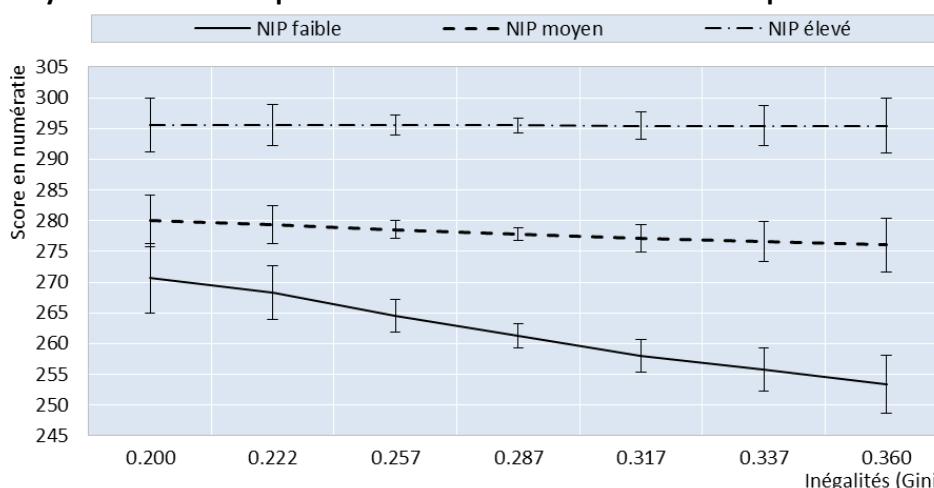
Le poids de l'origine sociale

L'analyse de données sur l'éducation et des résultats de la récente enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC) révèle que le capital humain des personnes dont les parents ont un faible niveau d'instruction diminue à mesure que les inégalités de revenu sont plus prononcées. Ce qui n'est pratiquement pas le cas, voire pas du tout, avec un niveau d'instruction parental moyen ou élevé. La tendance se vérifie aussi bien au plan quantitatif (par ex., durée de la scolarité) que qualitatif (par ex.,

niveau de compétences). Le graphique 3 en donne l'illustration avec les résultats en mathématiques : un accroissement de six points des inégalités de revenu (correspondant à l'écart États-Unis-Canada en 2010) se traduit par un recul de six points du résultat obtenu par les individus d'origine modeste. Cela explique près de 40 % du fossé observé par rapport aux individus dont les parents ont un niveau d'instruction moyen.

En somme, il ressort de l'analyse que les inégalités conditionnent fortement les perspectives des personnes défavorisées en matière d'instruction et de progression sociale.

3. Résultat moyen en mathématiques en fonction du niveau d'instruction parental et des inégalités



Note : Résultat moyen escompté en mathématiques pour des individus dont les parents ont un niveau d'instruction faible, moyen et élevé, en fonction des inégalités lorsqu'ils avaient environ 14 ans. Niveau d'instruction parental (NIP) faible : aucun des deux parents n'a suivi le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; NIP moyen : l'un des deux parents au moins a suivi des études secondaires et post-secondaires (non supérieures) ; NIP élevé : l'un des deux parents au moins a suivi des études supérieures. Les lignes correspondent à la probabilité de référence pour chaque groupe, les barres verticales aux intervalles de confiance à 95 %. Les valeurs du coefficient de Gini portées en abscisses correspondent à des centiles de la répartition sous-jacente, dont le 25^e centile (0.257), la médiane (0.287) et le 75^e centile (0.317).

Que peuvent faire les pouvoirs publics ?

Démontrer que l'aggravation tendancielle des inégalités de revenu est un frein à la croissance dans de nombreux pays de l'OCDE n'est pas sans conséquences importantes sur l'action des pouvoirs publics. Cela remet notamment en cause l'idée selon laquelle les décideurs doivent nécessairement trouver un compromis entre promotion de la croissance et lutte contre les inégalités. Si l'OCDE a montré clairement dans des travaux antérieurs que les bienfaits de la croissance ne se propagent pas d'eux-mêmes aux couches les plus modestes de la société, les nouveaux éléments factuels dont on dispose viennent boucler la boucle en ce qu'ils suggèrent que les inégalités ont aussi une incidence sur la croissance. Il est probable que les politiques qui contribuent à enrayer le développement ou à inverser la tendance feront les sociétés plus riches, en plus de les rendre moins injustes.

Ce n'est pas uniquement la pauvreté ou le revenu des 10 % de la population au bas de l'échelle qui inhibe la

croissance. Les pouvoirs publics doivent se préoccuper plus généralement du sort des 40 % les plus défavorisés. On retrouve notamment parmi ceux-ci les classes moyennes inférieures vulnérables, qui risquent de ne pouvoir ni bénéficier de la reprise et de la croissance future ni y apporter leur contribution. Les programmes de lutte contre la pauvreté n'y suffiront pas. Le versement de prestations en espèces, mais aussi le renforcement de l'accès aux services publics — entre autres à des services d'éducation, de formation et de soin de qualité — sont autant d'investissements sociaux qui doivent se traduire, sur le long terme, par davantage d'égalité des chances.

Il convient également de s'attaquer aux conséquences du sous-investissement chronique des groupes à faible revenu dans l'enseignement scolaire. Les stratégies en faveur du développement des compétences doivent miser entre autres sur le renforcement de la formation et de l'enseignement professionnel pour les travailleurs peu qualifiés, tout au long de leur vie active.

Ce qu'il faut retenir

- **Jamais en 30 ans** le fossé entre riches et pauvres n'a été **aussi prononcé** qu'aujourd'hui dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Cette tendance au long cours à l'accroissement des **inégalités de revenu pèse sensiblement sur la croissance économique**.
- L'aggravation globale des inégalités de revenu est certes tirée par les 1 % les plus riches, qui sortent du lot, mais le plus important en termes de croissance, ce sont les familles au **revenu modeste, qui creusent leur retard**.
- À vrai dire, l'incidence négative des inégalités sur la croissance n'est pas due uniquement au décile le plus défavorisé mais aux **40 % de foyers au revenu modeste**.
- Cela s'explique entre autre par le fait que les **personnes issues de milieux défavorisés n'investissent pas suffisamment dans leur instruction**.
- **Lutter contre les inégalités par l'impôt et les transferts ne nuit pas à la croissance**, pour autant que les mesures soient bien pensées et correctement mises en œuvre.
- À cet égard, les efforts de redistribution devraient **privilégier les familles avec des enfants et les jeunes**, qui prennent des décisions déterminantes en matière d'investissement dans le capital humain, et **encourager le développement des compétences et la formation** tout au long de la vie.

Pour en savoir plus

Cingano, F. (2014), « Trends in Income Inequality and Its Impact on Economic Growth », *OECD/SEM Working Paper n°163*, www.oecd.org/els/workingpapers

OCDE (2014), « Le creusement des inégalités touche plus particulièrement les jeunes et les pauvres – Le point sur les inégalités de revenu » (juin 2014)

OCDE (2014), « Focus – Très hauts revenus et fiscalité dans les pays de l'OCDE : la crise a-t-elle changé la donne ? ».

OCDE (2011), « [Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent](#) ».

Source

Si vous citez le présent document, merci d'indiquer : OCDE (2014), « Focus - Inégalités et croissance – décembre 2014 ».

Ce document ainsi que les graphiques et données sous-jacentes peuvent être téléchargés via www.oecd.org/fr/social/inegalite-et-pauvrete.htm.

Contacts

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE

Michael.Forster@oecd.org tél : +33 1 45 24 92 80 Twitter : [@OECD_Social](https://twitter.com/OECD_Social)

Federico.Cingano@oecd.org tél : +33 1 45 24 94 75 Twitter : [@OECD_Social](https://twitter.com/OECD_Social)

Notes

Ce document a été révisé en avril 2016. Dans ce document, la flèche ↗ (ou ↘) dans les légendes est liée à la variable permettant de classer les pays de gauche à droite par ordre croissant (ou décroissant).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE. Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.